



RAPPORT ANNUEL 2006

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Mission

Ressources Minières Radisson inc. (Radisson) est une société canadienne d'exploration qui se concentre dans l'exploration et le développement de gisements d'or, de molybdène et de métaux de base. La Société est propriétaire unique ou a des intérêts dans neuf propriétés dans le Nord-Ouest québécois et dans cinq propriétés dans le Nord-Ouest ontarien.

Radisson s'est donnée pour mission de :

- Déterminer la viabilité économique de ses propriétés en employant les pratiques minières les plus appropriées, comme des forages additionnels en surface ou, si possible, sous terre et de l'échantillonnage en vrac sur le site de l'ancienne mine O'Brien dans le Nord-Ouest québécois;
- Acquérir d'autres propriétés minières prometteuses.

À l'intérieur du camp minier de Cadillac, dans le Nord-Ouest québécois, les propriétés O'Brien et Kewagama constituent le principal actif de la Société. En 1998, avant l'adoption de la Norme canadienne 43-101, Roscoe Postle Associates Inc., maintenant Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (SWRPA), a calculé, à partir des données de forages, une ressource aurifère de 383 500 tonnes à une teneur moyenne de 0,422 on/t (teneur non coupée) pour la zone 36 E. SWRPA complète présentement un rapport conforme à la Norme 43-101 pour ces deux propriétés ainsi que l'évaluation économique d'un programme d'échantillonnage en vrac souterrain. Les infrastructures de surface et souterraines, incluant une usine de traitement du minerai d'une capacité de 200 tonnes par jour, sont toujours en place sur ces propriétés. En plus de notre programme de forages, les récentes découvertes aurifères dans le camp minier de Cadillac, le second en importance au Canada, montrent le potentiel qui permettra à Radisson de produire à nouveau de l'or sur ces propriétés.

L'an dernier, pour diversifier ses actifs, Radisson a reconnu le potentiel prometteur qu'offrait le molybdène en raison de l'augmentation de sa valeur. Par conséquent, la Société a identifié et acquis cinq propriétés à fort potentiel pour la production de molybdène dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

D'autres projets prometteurs sont actuellement évalués par Radisson en vue d'une possible acquisition.

Assemblée annuelle

Le 28 juin 2007, à 16h00,
The National Club
303 Bay Street
Tudor room
Toronto, Ontario

Table des matières

MISSION.....	1
FAITS SAILLANTS 2006	2
MESSAGE AUX ACTIONNAIRES.....	3
RAPPORT DE GESTION.....	4
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS.....	16
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES.....	16

Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire
Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

FAITS SAILLANTS 2006

- Février** Annonce des résultats du premier programme de prospection sur les propriétés de molybdène dans la région de Dryden en Ontario.
- Jalonnement sur carte de 52 titres miniers couvrant une superficie de 2 881 hectares dans le secteur Massicotte, faisant porter la superficie totale des projets de Radisson dans le camp minier de Detour Lake à 11 690 hectares.
- Mars** Engagement de la firme Bay Street Connect Ltd. comme consultant en relations auprès des investisseurs afin de renforcer la visibilité de Radisson dans les milieux financiers.
- Avril** Début d'un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM dans la région de Dryden. Ce levé a constitué la première phase du programme d'exploration 2006. Il a été effectué par Terraquest Ltée.
- Jalonnement sur carte de 56 titres miniers pour un total de 2 936 hectares dans le secteur Massicotte. La superficie des propriétés de Radisson dans le camp minier de Detour Lake est de 14 626 hectares.
- Placement privé d'un montant total de 500 000 \$ auprès de MineralFields Group, (26 avril 2006).
- Mai** Placement privé d'un montant total de 1 207 500 \$ par l'entremise de Union Securities Ltd. (15 mai 2006).
- Juin** Réalisation d'un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM sur les propriétés O'Brien et Kewagama en juin 2006. Ce levé a constitué la première phase du programme d'exploration 2006. Il a été effectué par Terraquest Ltée avec un espacement de 50 m entre les lignes de vol.
- Début d'un programme d'échantillonnage lithogéochimique sur ces mêmes propriétés.
- Début des travaux de prospection et d'échantillonnage sur les propriétés de molybdène de la région de Dryden en Ontario.
- Juillet** M. Luke Evans de SWRPA reçoit le mandat d'effectuer un nouveau calcul des ressources sur la Zone 36 E. Ce calcul sera fait en conformité avec la norme 43-101 (N.I. 43-101).
- Août** Début d'un programme de forage au diamant sur le projet O'Brien / Kewagama d'un total de 3 435 m répartis sur 8 sondages. Ce programme a permis de confirmer la présence de structures aurifères au nord de la faille Cadillac (Zone Nord), de vérifier les extensions latérales de la Zone 36E entre les lignes 43E et 53E, il a aussi permis de confirmer les extensions verticales de lentilles à haute teneur à l'intérieur de la veine numéro 2 de la Zone 36 E.
- Octobre** Début d'un programme de forage au diamant sur la propriété Highway au sud de Dryden, en Ontario. Deux sondages qui ont totalisé 181 m ont permis de tester les extensions latérales et verticales de l'indice Highway sur la propriété du même nom.
- Décembre** Placement privé d'un montant total de 200 000 \$ auprès de MineralFields Group. (11 décembre 2006).

Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Nous, les actionnaires de Ressources Minières Radisson inc., avons présentement l'occasion d'augmenter significativement la valeur de notre investissement. Nous croyons au potentiel de croissance de Radisson en nous basant sur les faits suivants :

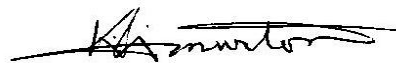
- Les propriétés aurifères O'Brien et Kewagama sont situées immédiatement à l'ouest de la propriété Wood-Pandora d'Entreprises minières Globex et de Queenston Mining et à 6 km à l'ouest du gisement Lapa de Mines Agnico-Eagle. Cette localisation stratégique, en plus des fortes intersections aurifères obtenues pour la zone 36 E (projet O'Brien-Kewagama) et annoncées en janvier 2007, dénote le fort potentiel d'étendre la ressource aurifère;
- Une nouvelle estimation des ressources aurifères conforme à la Norme canadienne 43-101 pour les propriétés O'Brien et Kewagama dans le Nord-Ouest québécois est présentement réalisée par Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (SWRPA). En 1998, cette firme avait calculé, à partir des données de forages, une ressource aurifère de 383 500 tonnes à une teneur moyenne de 0,422 on/t (teneur non coupée) pour la zone 36 E. Cette compagnie va aussi préparer l'évaluation économique du programme d'échantillonnage en vrac souterrain à la mine O'Brien;
- L'augmentation continue du prix de l'or augure bien pour la croissance présente et future de la valeur des actifs miniers aurifères de Radisson;
- En raison de la force actuelle du prix du molybdène, qui se transige actuellement à 30 \$US/lb, soit une hausse marquée par rapport au prix de 4 \$US en 2004, les premiers résultats de forage annoncés en janvier 2007 sur une des cinq propriétés de molybdène de Radisson dans le secteur de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario, sont considérés suffisamment encourageants par les gestionnaires de la Société pour recommander des travaux additionnels de prospection et de définition de cibles de forages détaillée;
- Le 15 mars 2007, Radisson annonçait la signature d'une lettre d'entente permettant à Ressources d'Ariane inc. (TSXV : DAR) d'acquérir un intérêt de 50 % dans les propriétés aurifères très prometteuses du camp minier de Detour Lake. Ces dernières sont situées dans les cantons de Massicotte, de Manthet et de La Peltrie dans la région de l'Abitibi, au Québec. Selon les termes de l'entente, Ariane doit effectuer des paiements comptant totalisant 75 000 \$, dont 25 000 \$ doivent être payés la première année, et émettre 300 000 actions ordinaires au total. Ariane s'engage à exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, dont des travaux d'une valeur 250 000 \$ dès la première année de l'entente;
- L'acceptation du poste de président du conseil d'administration de Radisson par M. Hendrick illustre la détermination des gestionnaires de créer de la valeur pour l'actionnaire. M. Hendrick a été conseiller technique et financier pour la compagnie au cours des cinq dernières années. Il apporte une réputation exceptionnelle de 50 ans de carrière en exploration minière et en développement. Son parcours est jalonné de succès dans l'industrie du développement des ressources;
- Sur la recommandation de M. Hendrick, à la suite d'un partenariat réussi entre ces deux membres du conseil d'administration de Khan Resources Inc., Ken Murton a été nommé au poste de président et de chef de la direction de Radisson. Les capacités en gestion et en financement corporatif de M. Murton complètent celles de Dale Hendrick et de Donald Lacasse, vice-président, directeur financier et secrétaire-trésorier de Radisson;
- Les gestionnaires ont l'intention de poursuivre la recherche et l'acquisition d'attrayantes propriétés minières.

Avec la mise en place d'une équipe gagnante, les perspectives d'avenir sont des plus encourageantes pour Radisson.

Au nom du conseil d'administration :



Dale M. Hendrick, P. Eng.
Président du conseil



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2006. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 15 avril 2007 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 14 propriétés qui couvrent une superficie totale de 21 976 hectares au Québec et en Ontario. Neuf propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que cinq propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Les neuf propriétés du Québec couvrent une superficie de 18 456 hectares dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des deux dernières années, la majorité des travaux d'exploration a été effectuée sur le projet O'Brien / Kewagama, situé dans le camp minier de Cadillac. Ce camp fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'exploration suite aux découvertes aurifères effectuées au cours des dernières années le long de la faille Cadillac.

Durant la même période, ailleurs en Abitibi, Radisson a acquis plus de 8 000 hectares de terrain dans des secteurs à fort potentiel de découverte pour l'or et les métaux de base. Cela a fait passer la superficie totale des projets au Québec de 10 435 hectares à 18 456 hectares. Ces nouveaux titres ont été acquis principalement dans les camps miniers de Detour Lake et de Matagami.

PROJET O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Advenant une mise en production sur la propriété O'Brien, un paiement comptant de 1 million de dollars à Ressources Breakwater devra être effectué. Pour sa part, la propriété Kewagama est sujette à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage advenant une mise en production commerciale.

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes. De plus, les récentes découvertes aurifères de Globex et Queenston sur le projet conjoint Wood-Pandora, à l'est du projet O'Brien/Kewagama, ont également rehaussé le potentiel aurifère de la partie nord du projet. En effet, celles-ci se situent dans les schistes à talc et chlorite de la faille Cadillac (Zone D) et dans les roches sédimentaires du Groupe de Cadillac au nord de celle-ci associées à des argilites avec des veines de quartz (Zone Mudstone) ou à des formations de fer (Zone Ironwood). Des indices en or situés dans des contextes similaires sont retrouvés au nord de la Faille Cadillac sur le projet O'Brien / Kewagama.

Les travaux d'exploration de 2006 ont donc visé à confirmer le potentiel de la Zone 36 Est mais aussi à trouver de nouvelles zones au nord de celle-ci dans les schistes à talc / chlorite ainsi qu'à l'intérieur de unités sédimentaires du Groupe de Cadillac.

Dans un premier temps, un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM a été effectué sur les propriétés O'Brien et Kewagama en juin 2006. Ce levé a constitué la première phase du programme d'exploration 2006, il a été réalisé par Terraquest Ltée avec un espacement de 50 m entre les lignes de vol. Les données de ce levé ont servi à définir les cibles de forage au nord de la faille Cadillac.

Un programme d'échantillonnage lithogéochimique des schistes à talc / chlorite a aussi été effectué dans les forages entreposés au site de la Mine O'Brien. Ce programme visait à vérifier la présence de minéralisation semblable à la Zone D sur le projet Wood/Pandora. Des valeurs jusqu'à 3,0 g/t d'or ont été obtenues. Cela a été suivi par un programme de forage au diamant qui avait pour objectif :

- de tester des anomalies géophysiques au nord de la faille Cadillac;
- vérifier l'extension Est de la Zone 36 E sur une longueur de 800 pieds entre la ligne 43 E (limite Est de la Zone 36 E) et la ligne 51 E, et ;
- tester une zone à haute teneur en or à l'intérieur de la veine #2 de la Zone 36 E sur la section 43 E.

Le programme de forage au diamant a totalisé 3 435 m de forage répartis sur 8 sondages. Il a été planifié et supervisé conjointement par M. Dale M. Hendrick, P. eng., qui agit à titre de directeur et conseiller technique auprès du conseil d'administration de la Société, et M. Raynald Vincent, M.G.P., ing., consultant, tous deux personnes qualifiées.

Les forages effectués en 2006 ont rencontré leurs objectifs puisqu'ils confirment :

- La présence d'une zone aurifère à haute teneur dans la veine #2 de la Zone 36 E sur la section 43E, entre 240 et 350 m de profondeur, cette zone est ouverte à l'est et en profondeur;
- La présence des veines de la Zone 36E entre les sections 43E et 51E, soit à l'extérieur des limites actuelles des ressources connues, augmente le potentiel pour y définir des ressources supplémentaires en or (plus de 250 m latéralement);
- La découverte de la zone Nord qui s'étend maintenant sur plus de 300 m latéralement, soit des sections 43E à 53E, confirme le potentiel pour des minéralisations en or au nord de la Faille Cadillac.

Résultats significatifs - Forages 2006						
Projet O'Brien / Kewagama						
Sondage	Ligne (E)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Remarques
KW06-12	51+00	162.0	163.5	6,7	1,5	Zone Nord
		316.4	317.6	6.6	1.2	Zone 36 E
		383.4	385.0	4.4	1.6	Zone 36 E, Veine #2, prof. 275 m
KW06-13	53+00	183.1	184.1	10,4	1,0	Zone Nord, Or visible
KW06-14	49+00	425.7	427.2	1.7	1.5	Zone 36 E, Veine #2, prof. 320 m
KW06-15	51+00	202.6	203.8	10,6	1,2	Zone Nord, Or visible
KW06-16	47+00	443.0	443.8	20,7	0,8	Zone 36 E, Veine #2, prof. 310 m, Or visible
OB06-17	43+00	172.2	174.4	4,9	2,2	Zone Nord, Or visible
		358.3	359.5	14,3	1,2	Zone 36 E, Veine #2, prof. 260 m
OB06-18	43+00	215.2	216.4	4,4	1,2	Zone Nord
		412.5	414.9	50,3	2,4	Zone 36 E, Veine #2, prof. 330 m, Or visible

Développements futurs

À l'hiver 2007, le réseau de lignes de la mine O'Brien a été rétabli sur le projet. Un levé de polarisation provoquée couvrant les secteurs les plus favorables a débuté le 2 avril et devrait être complété à la fin du mois d'avril. Les résultats serviront à définir les cibles de forage au nord de la faille Cadillac ainsi que dans les extensions latérales de la Zone 36 Est.

En 2006, la Société a engagé la firme SWRPA afin d'effectuer un nouveau calcul de ressources sur la Zone 36 Est qui sera conforme à la Norme Canadienne 43-101. Cette firme évalue également les coûts d'un programme d'échantillonnage en vrac souterrain sur la Zone 36 E. Les résultats de ces travaux sont attendus en mai 2007. La Société décidera alors si elle ira de l'avant avec ce programme.

PROJET GROUPE MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 14 621 hectares forme un bloc de claims contigus et englobe nos propriétés Lac Gignac et Massicotte. Il est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi (150 M on Au y ont été produites) dans le Nord-Ouest québécois. Il est localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où les partenaires Detour Gold Corporation et Trade Winds Venture ont annoncé récemment des ressources aurifères totales de 5,7 M on Au. En incluant la production antérieure de 1,8 M on Au de la mine Detour Lake, c'est une ressource totale de 7,5 M on Au qui se retrouve dans le camp minier de Detour Lake. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouvent la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t Au sur 7,2 m, 6,3 g/t Au sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

En 2005, Radisson avait réévalué ses projets afin de concentrer ses efforts sur les secteurs à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base. Suite à ce travail, des nouveaux claims avaient été jalonnés (2 960 hectares), en 2006 la Société s'est impliquée encore davantage dans ce secteur en acquérant de nouveaux titres miniers totalisant 5 817 hectares. En décembre 2006, le Groupe Massicotte comprenait 320 titres miniers d'une superficie totale de 14 621 hectares.

Radisson détient un intérêt de 100 % dans 302 titres miniers (13 624 hectares) et un intérêt de 60,6 % dans 18 titres miniers (998 hectares). Ces titres forment le projet Massicotte JV qui est un projet conjoint avec Van Horne, une unité d'affaire de PanCanadian Resources qui détient 39,4 % d'intérêt dans le projet. La non-participation de Van Horne dans le prochain programme aura comme conséquence de diluer leur intérêt, selon une formule de dilution inscrite à l'entente. Advenant que leur intérêt soit réduit à 10 %, il sera automatiquement transformé en une royauté de 1 % NSR.

Au cours du mois de février 2007, nous avons jalonné sur carte 38 autres titres miniers pour un total de 2 105 hectares dans le secteur Massicotte. Ceci portera la superficie totale à 16 726 hectares.

Enfin, en mars 2007, Ressources d'Arianne inc. a signé une lettre d'intention afin d'acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Arianne devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Arianne Inc. à Radisson.

Développements futurs

L'entente finale devrait être signée en mai 2007. Dès sa signature, Arianne entreprendra la compilation et l'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles, cela suivi de levés géophysiques aéroportés afin de définir les cibles d'exploration prioritaires qui feront l'objet de travaux plus détaillés.

AUTRES PROPRIÉTÉS

En 2005, la Société avait évalué le projet Douay comme présentant un fort potentiel de découverte pour des minéralisations en or. L'acquisition de nouveaux claims s'y est poursuivie et nous sommes toujours en attente de confirmation pour certains titres.

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer.

Développements futurs

La Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base. Selon sa capacité financière, des levés géophysiques et géochimiques pourraient être effectués sur le projet Douay afin de définir les cibles de forage.

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

À l'automne 2005, la Société a identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société a donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or dans le Nord-Ouest ontarien. Ces acquisitions ont été faites par jalonnement et par voie d'ententes d'option. Elles couvrent une superficie totale de 3 520 hectares et sont situées dans une région reconnue historiquement pour ses indices aurifères et de molybdène et qui est localisée approximativement à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario.

Les travaux de prospection de l'automne 2005 ont permis de vérifier en surface les extensions des indices de molybdène et d'or présents sur ces propriétés. Ils ont été suivis à l'hiver 2006 d'un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM dans la région de Dryden. Ce levé a constitué la première phase du programme d'exploration 2006, il a été effectué par Terraquest Ltée. Les résultats de ce levé ont servi à orienter les travaux de prospection et de génération de projets dans ce secteur qui ont eu lieu à l'été 2006.

Un programme limité de forage au diamant a été effectué sur l'indice de molybdène de la propriété Highway au sud de Dryden, en Ontario. Cet indice comprend deux zones minéralisées parallèles situées de chaque côté du chemin et orientées Nord-Nord-Est, soit dans la même direction que les principales structures régionales.

Le programme a totalisé 181 m de forage répartis sur deux sondages. Le premier sondage (RD-06-01) a recoupé deux zones où la minéralisation en molybdène est visible. La zone supérieure constitue une nouvelle découverte puisqu'elle n'est pas directement reliée à la zone minéralisée située tout près, à approximativement 75 m en bordure de la route. Les valeurs anormales en molybdène sont présentes sur 6,9 m de longueur totale (0,116 lb/t). La zone minéralisée inférieure est située à approximativement 45 m verticalement sous l'indice minéralisé Highway.

Dans le second forage (RD-06-02), foré à 25 m au nord du premier, des minéralisations de molybdène ont été notées par intermittence à partir de 54 m de profondeur jusqu'à la fin du sondage à 127 m, soit à environ 85 m verticalement sous la minéralisation observée en surface. Des teneurs jusqu'à 1,108 lb/t Mo sur 1,5 m ont été intersectées.

Résultats significatifs - Forages 2006					
Propriété Highway					
Sondage	De [m]	À [m]	Longueur [m]	Mo (%)	Mo (lb/t)
RD-06-1	8.53	19.35	10.82	0.0243	0.4879
incluant	8.53	11.46	2.92	0.0501	1.0010
Aussi	66.14	73.09	6.94	0.0058	0.1162
RD-06-2	84.43	116.43	32.00	0.0047	0.0940
incluant	84.43	85.95	1.52	0.0039	0.0780
incluant	96.62	98.14	1.52	0.0554	1.1080
incluant	114.91	116.43	1.52	0.0082	0.1640

Développement futurs

La Société est encouragée par ses premiers résultats et des programmes supplémentaires seront planifiés sur les projets de la région de Dryden. Ceux-ci comprendront de la prospection et de l'échantillonnage ainsi que des levés géophysiques au sol, cela sera suivi de forage au diamant.

PROMOTION

La Société a rajeuni son site Web pour le rendre plus convivial. Il est opérationnel depuis janvier 2007 sous un nouveau nom www.radissonmining.com.

Au cours de l'année 2006 jusqu'à avril 2007 la Société a participé aux événements suivants :

- Janv. 2006 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference.
- Fév. 2006 Tournée des courtiers à Montréal et Québec.
- Sept. 2006 Toronto Resource (Cambridge) Investment Conference.
- Nov. 2006 Québec Exploration 2006.
- Nov. 2006 Salon investir soi-même à la Bourse (Disnat).
- Janv. 2007 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Le 26 avril 2006, la Société a complété un financement privé de 500 000 \$. Quatre-vingt pourcent (80 %) de ce montant était sous forme d'actions accréditatives, soit une somme de 400 000 \$. Le 20 % non accréditif, soit 100 000 \$, a servi en grande partie à payer les frais inhérents au financement (commissions, actes légaux, communiqués de presse, traitement du dossier par les autorités réglementaires et le TSX / près de 70 000 \$) et le restant a été versé au fonds de roulement de la Société. Le produit du placement accréditif a été affecté à des travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama situées dans le nord-ouest du Québec et sur les propriétés situées dans la région de Dryden dans le nord-ouest de l'Ontario.

Le 15 mai 2006, la Société a complété un financement privé de 1 207 500 \$ avec Union Securities Ltd. (produit net de 1 078 800 \$). Le produit du placement est affecté au développement des propriétés O'Brien et Kewagama et au fonds de roulement.

Le 11 décembre 2006, la Société a complété un financement un placement privé de 200 000 \$ auprès de MineralFields Group sous forme d'actions accréditatives. Le produit du placement accréditif est affecté présentement à des travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama et sur les propriétés Dryden dans le nord-ouest de l'Ontario.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les travaux d'exploration s'élèvent à plus de 530 000 \$. Au cours de cette même période, les travaux ont consisté principalement en forage au diamant et autres travaux connexes d'exploration sur le projet O'Brien / Kewagama (environ 367 000 \$). Pour le secteur de Dryden en Ontario, de la prospection et de l'échantillonnage sur le terrain et un petit programme de forage furent exécutés.

Les travaux exécutés s'élèvent à 163 000 \$. Le programme de forage fut de 3435 mètres sur le projet O'Brien / Kewagama alors que sur celui du projet Dryden, le total fut de 181 m.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' à la Bourse de croissance (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Actif total	5 521	4 418	4 625
Revenus	31	10	13
Perte nette	542	543	197
Perte nette par action	0,02	0,02	0,01
Dettes à long terme	0	0	1

En relation avec son domaine d'activité, la Société ne génère pas de revenus réguliers et elle doit s'appuyer sur des émissions d'actions et sur les revenus d'intérêts générés par ses placements pour pouvoir assumer ses dépenses courantes. Les revenus d'intérêts de 2006 ont atteint un niveau élevé en comparaison aux autres exercices car Radisson a maintenu un haut niveau de placements suite à des financements privés importants effectués en 2006.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la perte avant impôts fut de 566 368 \$ comparativement à un montant de 543 124 \$ en 2005. Cette perte s'explique par les opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribuent également à cette perte.

En comparant 2006 à 2005, on peut voir que la rémunération à base d'actions est demeurée stable. On peut également voir que les honoraires professionnels sont plus faibles d'environ 28 000 \$, ce qui s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice précédent des honoraires de géologie non imputés à des projets d'exploration ont été engagés alors que ce n'est pas le cas en 2006. Les frais d'inscription et de registrariat ont doublé car la Société a effectué des financements par actions importants alors que ceux-ci n'ont été que de 339 000 \$ en 2005. Au cours de l'exercice, les salaires et charges sociales ont augmenté d'environ 10 % car la Société a engagé sur une base horaire une adjointe administrative pour une période indéterminée. La dépense d'experts et sous-traitants a augmenté d'environ 20 000 \$ en comparaison avec l'exercice 2005. Le tout s'explique par l'augmentation des dépenses d'honoraires de relations avec les investisseurs et compte tenu des honoraires de géologie engagés en 2006, alors que pour l'exercice précédent, il n'y en avait pas. En comparant les deux derniers exercices, on note une augmentation importante du poste voyages, déplacement et représentation. Cette augmentation de plus de 22 000 \$ s'explique par de nombreux voyages ayant pour but de promouvoir la Société auprès des investisseurs et pour la recherche de financement (les déplacements se font surtout dans la ville de Toronto) mais il faut inclure des déplacements à Montréal et Vancouver. Des frais de représentation de 7 500 \$ y sont associés pour le paiement d'un article de presse lors du Cambridge House Investment Conference à Toronto. Les intérêts et frais bancaires ont également augmenté de façon importante compte tenu que Radisson a dû payer au gouvernement du Québec des intérêts d'un montant de 7 082 \$ en relation avec un crédit d'impôt à l'exploration refusé pour l'exercice 2004.

En analysant le détail des dépenses des quatre derniers trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. Les dépenses qui varient d'un trimestre à l'autre sont habituellement la rémunération à base d'actions, les honoraires professionnels, et les frais de registrariat.

La direction de la Société continue à gérer de façon optimale les fonds disponibles pour ses opérations courantes et elle est confiante de garder une situation financière saine tout au cours de l'exercice 2007.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Mars 2005	3	(107)	(0,00)
Juin 2005	-	(138)	(0,00)
Septembre 2005	3	(133)	(0,00)
Décembre 2005	4	(165)	(0,00)
Mars 2006	2	(112)	(0,00)
Juin 2006	4	(163)	(0,00)
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,00)

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a émis des actions pour un montant totalisant 1 907 500 \$ en espèces. Ce montant est très considérable en comparaison du montant de financement en espèces de 2005. La direction de Radisson est fière des résultats de ses efforts de promotion et elle continuera dans la même veine afin de pouvoir continuer son développement corporatif. Une partie de cet argent a été dépensée en frais d'exploration, soit environ 530 000 \$. Quant au financement de 1 207 500 \$, il a servi à solidifier la situation financière de Radisson et il permettra à celle-ci d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Au 31 décembre 2006, la Société avait un montant de 206 786 \$ en encaisse et un montant de 605 000 \$ en dépôts à terme dont 282 542 \$ étaient réservés pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2005, l'encaisse était de 34 036 \$, les dépôts à terme étaient de 254 033 \$ et les liquidités réservées pour l'exploration totalisaient 10 000 \$. Au 31 décembre 2006, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 639 006 \$ en comparaison de 164 174 \$ au 31 décembre 2005. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 12 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

Suite à l'analyse de ses résultats annuels, la direction de la Société estime ses besoins de fonds pour supporter ses frais d'administration à environ 500 000 \$ pour l'année 2007. Radisson est actuellement en bonne situation financière et elle pourra assumer ces frais pour les 12 prochains mois.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel important. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent massive serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement /		Emploi du produit /	Objectifs
Avril 2006	Actions accréditatives	400 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les propriétés ontariennes	Programme de forage/travaux géophysiques
	Actions ordinaires	100 000 \$	Fonds de roulement	
	Total	500 000 \$		
Mai 2006	Actions ordinaires	1 207 500 \$	Assigné au fonds de roulement et développement des propriétés O'Brien, Kewagama et des propriétés Ontarienne	Travaux d'exploration ou études en cours actuellement/ Avancement des propriétés
Décembre 2006	Actions accréditatives	200 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les propriétés ontariennes	Prospection et forages

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La seule obligation contractuelle liée aux deux ententes d'option signées en 2005 sur les propriétés de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon des options, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. Les obligations monétaires de 2007 liées aux options comprennent un paiement comptant de 17 000 \$ venant à échéance le premier septembre et un autre de 20 000 \$ venant à échéance le 8 décembre dans le cadre de la seconde option. Un nombre de 10 000 actions est à émettre dans les deux cas.

Au 31 décembre 2006, la Société se doit de dépenser un montant de 282 542 \$ en frais d'exploration, en relation avec un financement accréditif fait en décembre 2006 et en relation avec des crédits d'impôts à l'exploration à recevoir. La direction de Radisson continue à planifier ses travaux afin de rencontrer ses exigences statutaires et elle prévoit terminer les travaux en questions avant la fin du deuxième trimestre de 2007.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale.
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars.
- Grave Lake: 2 % NSR

QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre de 2006, la perte nette fut d'environ 126 000 \$. Au cours de ce trimestre, les dépenses importantes qui sont demeurées stables sont représentées par les postes "experts et sous-traitants" et "salaires et charges sociales". Le poste d'intérêts et frais bancaires a subi une hausse importante compte tenu que Radisson a dû payer au gouvernement du Québec des intérêts d'un montant de 7 082 \$ en relation avec un crédit d'impôt à l'exploration refusé pour l'exercice 2004. Comme c'est fréquent, les honoraires professionnels ont subi une hausse importante au cours du dernier trimestre. Le tout s'explique par des honoraires légaux et par l'ajustement de fin d'année des frais courus en relation avec les frais de vérification annuelle. La rémunération à base d'actions a augmenté à environ 47 000 \$ pour ce trimestre alors qu'elle se situait à environ 16 000 \$ au cours des trimestres précédents. Le tout s'explique par les ajustements de fin d'année en relation avec les calculs de juste valeur des options octroyées dans le cadre du régime. Environ 300 000 \$ de travaux d'exploration ont été effectués au cours de ce trimestre et la direction a réussi à clôturer un financement accréditif de 200 000 \$. Somme toute, ce fut un trimestre conforme à ce que la direction voulait et prévoyait.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du chef des opérations financières de Radisson. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, le montant de location se chiffre à 3 850 \$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction (chef des opérations financières) est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2006 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction (chef des opérations financières) est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 6 des états financiers annuels terminés le 31 décembre 2006.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 :

Télécommunications	4 890 \$
Électricité	7 405 \$
Papeterie et frais de bureau	3 958 \$
Gestion des claims	13 451 \$
Entretien et réparations	<u>2 321 \$</u>
Total	<u>32 025 \$</u>

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

Réglementation environnementale et autres réglementations

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 15 avril 2007, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **39 392 851**

Bons de souscription : **6 797 424**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
700 000	0,29 \$	août 2007
33 333	0,39 \$	août 2007
434 783	0,30 \$	avril 2008
1 379 308	0,40 \$	avril 2008
3 450 000	0,45 \$	mai 2008
800 000	0,40 \$	décembre 2008

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIER :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **606 409**

43 478 unités A à 0,23 \$ l'unité (chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,30 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

137 931 unités B à 0,29 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,40 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

345 000 unités B à 0,35 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,45 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en mai 2008.

80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation : **3 492 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
310 000	0,40 \$	27 juin 2007
500 000	0,42 \$	27 août 2007
150 000	0,38 \$	15 août 2007
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
800 000	0,235 \$	5 avril 2012



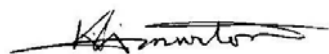
Donald Lacasse, ing.
Vice-président et chef des opérations financières

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président et chef des opérations financières

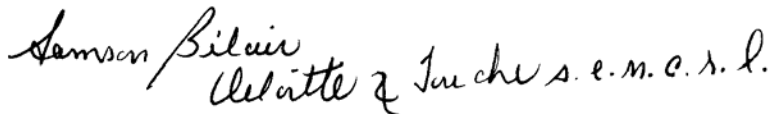
Rouyn-Noranda, Canada
Le 15 avril 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Rouyn-Noranda, Canada
Le 26 mars 2007

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

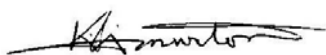
Bilans

Aux 31 décembre

	2006	2005
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	206 786 \$	34 036 \$
Dépôts à terme, échéant jusqu'au 15 novembre 2007 portant intérêts à des taux variant entre 3,10 % et 4,35 % (note 3)	322 458	254 033
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	179 799	24 134
Frais imputables au prochain exercice	4 944	1 771
	<hr/> 713 987	<hr/> 313 974
Liquidités réservées à l'exploration (note 4)	282 542	10 000
Immobilisations (note 5)	5 150	4 017
Propriétés minières (note 6)	394 941	372 605
Frais d'exploration reportés (note 7)	4 124 567	3 717 015
	<hr/> 5 521 187 \$	<hr/> 4 417 611 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	74 981 \$	148 830 \$
Dettes à long terme échéant à moins d'un an	-	970
	<hr/> 74 981	<hr/> 149 800
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 8)	913 752	938 243
	<hr/> 988 733	<hr/> 1 088 043
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 9)	26 763 088	26 176 389
Surplus d'apport (note 10)	1 102 736	840 695
Bons de souscription et options octroyées aux courtiers (note 11)	1 096 323	200 300
Déficit	(24 429 693)	(23 887 816)
	<hr/> 4 532 454	<hr/> 3 329 568
Engagements (note 12)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 13)		
	<hr/> 5 521 187 \$	<hr/> 4 417 611 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Administrateur



Donald Lacasse, ing.
Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
Frais d'exploration :		
Forages	224 052 \$	149 916 \$
Géologie	243 255	110 483
Analyses	25 306	8 973
Frais généraux d'exploration	39 754	31 863
	532 367	301 235
Autres :		
Remboursement (recouvrement) de crédits d'impôts à l'exploration	(124 815)	94 881
Radiation de frais d'exploration reportés	-	(750)
	(124 815)	94 131
Augmentation des frais d'exploration reportés	407 552	395 366
Solde au début de l'exercice	3 717 015	3 321 649
Solde à la fin de l'exercice	4 124 567 \$	3 717 015 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et déficit

Exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
Revenus :		
Intérêts	27 414 \$	6 516 \$
Autres	3 783	3 500
	31 197	10 016
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux	109 960	97 749
Rémunération à base d'actions	81 141	78 776
Experts et sous-traitants	123 136	102 884
Honoraires professionnels	92 310	120 645
Voyages et promotion	52 330	30 115
Informations aux actionnaires	24 293	25 199
Inscriptions et frais de registrariat	34 309	16 134
Loyer et frais d'occupation	3 850	4 400
Papeterie et dépenses de bureau	9 726	3 667
Assurances, taxes et licences	23 841	27 088
Intérêts et frais bancaires	8 971	1 075
Intérêts de la dette à long terme	56	226
Frais généraux d'administration	32 025	42 710
Amortissement des immobilisations	1 617	1 722
Radiation de frais d'exploration reportés	-	750
	597 565	553 140
Perte avant impôts	566 368	543 124
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 8)	(24 491)	(416)
Perte nette	541 877	542 708
Déficit au début de l'exercice	23 887 816	23 345 108
Déficit à la fin de l'exercice	24 429 693 \$	23 887 816 \$
Perte de base et diluée par action	(0,02) \$	(0,02) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(541 877)\$	(542 708)\$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 617	1 722
Rémunération à base d'actions	81 141	78 776
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(24 491)	(416)
Radiation de frais d'exploration reportés	-	750
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	(107 872)	17 724
	(591 482)	(444 152)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	(272 542)	199 780
Variation des dépôts à terme	(68 425)	86 187
Acquisition d'immobilisations	(2 750)	-
Acquisition de propriétés minières	(15 336)	(18 066)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(532 367)	(118 108)
	(891 420)	149 793
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	(970)	(1 006)
Émission de capital-actions et de bons de souscription	1 907 500	339 000
Frais relatifs à l'émission d'actions	(250 878)	(24 974)
	1 655 652	313 020
Augmentation de l'encaisse	172 750	18 661
Encaisse au début de l'exercice	34 036	15 375
Encaisse à la fin de l'exercice	206 786 \$	34 036 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Montants payés au cours de l'exercice :

Intérêts	9 027 \$	1 201 \$
Impôts et impôts miniers	-	-

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

1. Principales pratiques comptables :

a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

c) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

d) Actions accréditives :

Lorsque la Société engage le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

e) Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

1. Principales pratiques comptables (suite) :

f) Rémunération à base d'actions :

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a modifié le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», de façon à exiger que, à compter du 1er janvier 2004, les entités utilisent la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options consenties aux salariés et les autres paiements consentis à des non salariés. Selon cette méthode, le coût de la rémunération et des autres paiements est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges sur la période d'acquisition des droits. Conformément à l'une des dispositions transitoires permises en vertu de la version révisée du chapitre 3870, la Société a appliqué prospectivement la méthode fondée sur la juste valeur à la totalité des options sur actions consenties aux salariés et non-salariés à compter du 1er janvier 2004.

g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluation importantes, dont des estimations portant sur la valeur de réalisation nette des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, sur le caractère recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, l'évaluation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation des impôts futurs et sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard des conditions commerciales et des situations économiques à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes sont modifiées, les montants inscrits pourraient être grandement différents.

h) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 36 765 008 et de 32 831 683. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

2. Effet des nouvelles normes comptables non encore appliquées :

a) Résultat étendu :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, relativement au résultat étendu. Ces recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre établit les normes d'information et de présentation du résultat étendu. Le résultat étendu correspond à la variation de l'avoir des actionnaires d'une société qui découle d'opérations et d'événements sans rapport avec les actionnaires. Ces opérations et événements incluent notamment la variation de l'écart de conversion relativement aux établissements étrangers autonomes ainsi que les gains et pertes latents relativement aux variations de juste valeur de certains instruments financiers.

À l'adoption de ce chapitre, les états financiers incluront un état des résultats étendu si applicable.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

2. Effet des nouvelles normes comptables non encore appliquées (suite) :

b) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, relativement à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre indique à quel moment et à quel montant un instrument financier doit être comptabilisé dans le bilan ainsi que la présentation des gains et pertes dans les états financiers. Les actifs financiers qui sont disponibles à la vente, les actifs et passifs détenus aux fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils soient désignés comme couverture ou non, doivent désormais être évalués à la juste valeur.

L'adoption de ce chapitre n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

c) Couvertures :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, relativement aux couvertures. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ces recommandations développent les dispositions de la note d'orientation 13 (« NOC-13 ») « Relations de couvertures ». Ce chapitre indique le moment et la façon d'utiliser la comptabilité de couverture ainsi que les informations à présenter. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, pertes, produits et charges rattachés à un instrument financier dérivé dans le même exercice que ceux rattachés à l'élément couvert.

La Société prévoit que l'adoption de ce nouveau chapitre n'aura pas d'incidence sur ses états financiers.

3. Dépôts à terme :

	2006	2005
Total des dépôts à terme	605 000 \$	254 033 \$
Liquidités réservées à l'exploration	(282 542)	-
Dépôts à terme à la fin	322 458 \$	254 033 \$

4. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financement public et les crédits d'impôts à l'exploration non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières.

5. Immobilisations :

	2006		2005	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	10 394 \$	5 244 \$	5 150 \$	4 017 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

6. Propriétés minières :

	Solde au 31 décembre 2005	Acquisition	Solde au 31 décembre 2006
Propriétés minières et actifs y afférents :			
O'Brien	342 789 \$	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	9 950
Douay	-	840	840
Highway	13 930	9 800	23 730
Massicotte	2 256	2 496	4 752
Grave Lake option	3 680	9 200	12 880
	372 605 \$	22 336 \$	394 941 \$

	Solde au 31 décembre 2004	Acquisition	Solde au 31 décembre 2005
Propriétés minières et actifs y afférents :			
O'Brien	342 789 \$	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	9 950
Highway	-	13 930	13 930
Massicotte	-	2 256	2 256
Grave Lake option	-	3 680	3 680
	352 739 \$	19 866 \$	372 605 \$

7. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2005	Frais d'exploration	Radiation	Remboursement (recouvrement) de crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2006
O'Brien	3 245 581 \$	182 156 \$	-	(62 528) \$	3 365 209 \$
Kewagama	434 228	185 122	-	(61 527)	557 823
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	19 480	92 056	-	-	111 536
Massicotte	2 250	2 250	-	(760)	3 740
Olsen Bay	-	18 855	-	-	18 855
Harper Lake	-	17 736	-	-	17 736
Grave Lake option	-	34 192	-	-	34 192
	3 717 015 \$	532 367 \$	- \$	(124 815) \$	4 124 567 \$

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2004	Frais d'exploration	Radiation	Remboursement de crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2005
O'Brien	3 078 064 \$	113 530 \$	-	53 987 \$	3 245 581 \$
Kewagama	243 585	149 749	-	40 894	434 228
Douay	-	15 476	-	-	15 476
Highway	-	19 480	-	-	19 480
Massicotte	-	2 250	-	-	2 250
Lac Gignac	-	375	(375)	-	-
Trécesson	-	375	(375)	-	-
	3 321 649 \$	301 235 \$	(750) \$	94 881 \$	3 717 015 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

8. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

L'économie d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers se compose des éléments suivants :

	2006	2005
Impôts futurs	(24 491) \$	(416) \$

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30,9 % (2005, 32,9 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2006	2005
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(566 368) \$	(543 124) \$
Économie d'impôts prévue calculée	(175 008)	(178 688)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Déduction en matière de ressources	23 309	25 046
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisées	156 886	127 034
Modification des lois fiscales	(55 725)	(416)
Rémunération à base d'actions	25 073	25 917
Dépenses non déductibles – autres	974	691
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(24 491) \$	(416) \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des parties importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital reportées	923 109 \$	945 943 \$
Frais d'émission	67 946	72 344
Immobilisations	69 314	74 004
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 060 369	1 092 291
Moins provision pour moins-value	(991 055)	(1 018 287)
Actifs d'impôts futurs nets	69 314	74 004
Passifs d'impôts futurs :		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(983 066)	(1 012 247)
Passifs d'impôts futurs nets	(913 752) \$	(938 243) \$

Au 31 décembre 2006, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2007	308 436 \$
2008	235 328
2009	181 845
2010	463 785
2014	298 367
2015	434 645
2026	540 150
	2 462 556 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

8. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

Conformément au CPN 146, la Société constate le passif d'impôts futurs lié aux actions accréditives émises seulement au moment où la Société dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. Le passif d'impôts futurs lié aux actions accréditives émises en 2006 s'élève à 114 000 \$ et sera constaté en augmentation des frais d'émission en mars 2007.

9. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

	2006		2005	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	33 258 760	26 176 389 \$	32 515 427	26 152 848 \$
En espèces	3 884 783	649 063	700 000	135 100
Actions accréditives	2 179 308	296 028	33 333	9 500
Commission au courtier	40 000	8 400	-	-
Acquisition de propriétés minières	30 000	7 000	10 000	1 800
Frais d'émission	-	(373 792)	-	(122 859)
Solde à la fin (1)	39 392 851	26 763 088 \$	33 258 760	26 176 389 \$

(1) 37 500 actions catégorie A sont en mains tierces et elles ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 7 avril 2004, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 4 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises sur des périodes variant de 12 à 18 mois en fonction du type de bénéficiaire des options.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

9. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2006 et 2005 est présenté ci-après :

Options	2006		2005	
	Actions	Prix de levée moyen pondéré	Actions	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	2 942 830	0,34 \$	2 972 380	0,35 \$
Octroyées	250 000	0,33	175 000	0,30
Échues	(500 000)	0,34	(204 550)	0,45
En cours à la fin de l'exercice	2 692 830	0,34 \$	2 942 830	0,34 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 625 534	0,34 \$	2 601 163	0,34 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2006 :

Nombre d'options en cours	Fourchette des prix de levée	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
257 830	0,15 \$	3,2	257 830
300 000	0,27	1,2	300 000
175 000	0,30	3,8	170 204
500 000	0,34	2,8	500 000
150 000	0,38	0,6	150 000
310 000	0,40	0,5	310 000
250 000	0,41	1,3	250 000
500 000	0,42	0,7	500 000
250 000	0,33	5,2	187 500
2 692 830	0,34 \$		2 625 534

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

9. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur en 2002 pour les attributions d'options d'achat, une charge de rémunération additionnelle aurait été comptabilisée et la perte nette pro forma et la perte de base et diluée par action pro forma auraient été comme suit :

	2006		2005	
	Comme présentée	Pro forma	Comme présentée	Pro forma
Perte nette	541 877 \$	542 985 \$	542 708 \$	574 908 \$
Perte de base et diluée par action	0,02 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,02 \$

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée dans les frais d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2006	2005
Rémunération à base d'actions	81 141 \$	78 776 \$
Volatilité prévue	98 %	96 %
Taux d'intérêts sans risque	4,27 %	3,90 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,23 \$	0,23 \$

b) Bons de souscription et options octroyées aux courtiers :

Au 31 décembre 2006, les bons de souscription et options octroyées aux courtiers suivants étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre d'options octroyées aux courtiers	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2004	-	3 612 375
Octroyés	-	733 333
Échus	-	<u>(1 020 000)</u>
En circulation au 31 décembre 2005	-	3 325 708
Octroyés	606 409	6 064 091
Échus	-	<u>(2 592 375)</u>
En circulation au 31 décembre 2006	<u>606 409</u>	<u>6 797 424</u>

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

9. Capital-actions (suite) :

b) Bons de souscription et options octroyées aux courtiers (suite) :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,29 \$	700 000	août 2007
0,39 \$	33 333	août 2007
0,30 \$	434 783	avril 2008
0,40 \$	1 379 308	avril 2008
0,45 \$	3 450 000	mai 2008
0,40 \$	800 000	décembre 2008
	6 797 424	

Prix de levée	Nombre d'options octroyées aux courtiers	Date d'échéance
0,23 \$	43 478	avril 2008
0,29 \$	137 931	avril 2008
0,35 \$	345 000	mai 2008
0,40 \$	80 000	décembre 2008
	606 409	

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription et options octroyées aux courtiers comptabilisée à l'avoir des actionnaires en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2006	2005
Valeur des options octroyées aux courtiers	114 514 \$	- \$
Valeur des bons de souscription	962 409 \$	19 400 \$
Volatilité prévue	79,36 %	101,34 %
Taux d'intérêts sans risque	4,13 %	4,07 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	2 ans	2 ans

10. Surplus d'apport :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	840 695 \$	578 047 \$
Rémunération à base d'actions	81 141	78 776
Bons de souscription échus	180 900	183 872
Solde à la fin de l'exercice	1 102 736 \$	840 695 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

11. Bons de souscription et options octroyées aux courtiers :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	200 300 \$	364 772 \$
Bons de souscription octroyés	962 409	19 400
Options octroyées aux courtiers	114 514	-
Bons de souscription échus	(180 900)	(183 872)
Solde à la fin de l'exercice	1 096 323 \$	200 300 \$

12. Engagements :

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Massicotte :

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, et suite à la non-participation du partenaire, l'intérêt de la Société s'établit à 60,60 % et celui de Van Horne à 39,40 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usinage du minerai de ces titres miniers.

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usinage du minerai de cette propriété.

Cette propriété, de même que les frais d'exploration reportés y afférents ont été radiés en 2003 puisqu'aucune activité d'exploration n'avait eu lieu sur cette propriété depuis 3 ans.

Propriétés situées en Ontario

Propriété Highway

En août 2005, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété *Highway* de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces de 50 000 \$ échelonnés sur trois ans, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. En date du 31 décembre 2006, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 20 000 actions en plus d'avoir effectué des paiements totalisant 13 000 \$ en espèces. Au 1er septembre 2007 et 2008, la Société devra effectuer respectivement des paiements de 17 000 \$ et 20 000 \$ en plus d'avoir à émettre 10 000 actions le premier septembre 2007 et 20 000 actions le premier septembre 2008. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Highway*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

12. Engagements (suite) :

Propriétés situées en Ontario (suite)

Propriété Grave Lake Option

En décembre 2005, la Société a signé une entente d'option avec un groupe de quatre prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété Grave Lake Option de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer, sur une période de 3 ans, des paiements en espèces totalisant 68 000 \$, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. Le premier paiement en espèces de 4 000 \$ a été fait le 30 janvier 2006 et 20 000 actions ont été émises au même moment. Le deuxième versement de 4 000 \$ a été effectué en janvier 2007 et 10 000 actions ont été émises au cours de ce même mois. Le 8 décembre 2007, la Société devra effectuer un paiement de 20 000 \$ et enfin le premier septembre 2008 elle devra effectuer un paiement de 40 000 \$. Conformément à l'entente, les prochaines émissions de 10 000 actions devront se faire le 8 décembre 2007 et le 8 décembre 2008. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété Grave Lake Option, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

13. Événement postérieur à la date du bilan :

Le 15 mars 2007, la Société a signé une lettre d'entente permettant à Ressources d'Arianne inc. (« Arianne ») d'acquérir 50 % de l'intérêt que détient Radisson dans ses propriétés du camp minier de Detour Lake, lequel comprend la propriété Massicotte. Selon cette entente, pour acquérir cet intérêt, Arianne devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'options totalisant 75 000 \$ et émettre 300 000 actions de Ressources d'Arianne inc. à la Société. Cette entente est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

14. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Société a encouru 3 850 \$ (1 400 \$ en 2005) en loyer et frais d'occupation auprès du président de Ressources minières Radisson inc.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Autres éléments d'information :

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2006	2005
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	7 000 \$	1 800 \$
Débiteurs (crédeurs) relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	124 815	(83 240)
Frais d'émission reliés aux actions accréditives	-	97 885
Options octroyées en contrepartie de frais d'émission d'actions	114 514	-
Capital-actions en contrepartie de commissions aux courtiers	8 400	-

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

16. Instruments financiers :

Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable des dépôts à terme, des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, des liquidités réservées à l'exploration et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, ces instruments ayant une échéance à court terme.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dale M. Hendrick¹
Président du conseil

Donald Lacasse
Vice-président du conseil, Secrétaire-trésorier

Jean-Marie Dupont¹
Administrateur

Luc Simoneau¹
Administrateur

Kenneth G. Murton
Administrateur

¹ *Membre du comité de vérification*

MEMBRES DE LA DIRECTION

Dale M. Hendrick
Président du conseil d'administration

Kenneth G. Murton
Président et chef de la direction

Donald Lacasse
Vice-président et chef des opérations financières

SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-0606
Télécopieur : (819) 797-0100
Courriel : dlacasse@lino.com

Site internet : www.radissonmining.com

VÉRIFICATEURS

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
155, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3
Téléphone : (819) 762-5764
Télécopieur : (819) 797-1471

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Société de Fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : (800) 564-6253
Télécopieur : (866) 249-7775
Courriel : service@computershare.com
Site internet : www.computershare.com

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowling Lafleur Henderson, Avocats
1, Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4
Téléphone : (514) 878-9641
Télécopieur : (514) 878-1450